



La Présidente

Dakar, le 28 octobre 2011

Cher(e) Collègue,

C'est avec un grand plaisir que je vous annonce que le cours *Les Parlements et les budgets* sera offert sur le web par l'Institut de la Banque mondiale, en collaboration avec l'Association des secrétaires généraux des Parlements francophones. Ce projet-pilote, qui a fait l'objet de nombreuses discussions pendant nos récentes rencontres, prend son envol.

Les budgets nous touchent tous, et ils constituent l'instrument de politique économique le plus important d'un gouvernement, car ils exposent en détail les priorités d'une nation. Les participants apprendront comment les assemblées législatives établissent leurs budgets de façon à assurer une utilisation optimale des ressources disponibles.

Ce module animé d'apprentissage en ligne se compose, entre autres, des unités suivantes : l'évolution du pouvoir parlementaire de contrôler les dépenses ; la présentation du budget ; le processus budgétaire et les Parlements et la vérification des comptes publics. Ces unités feront l'objet de discussions hebdomadaires entre des membres de la communauté parlementaire de la Francophonie.

Ce cours, dont la durée équivaut à 5 jours (40 heures) de formation en classe, se tiendra entre le 21 novembre et le 16 décembre prochain. Du temps supplémentaire est prévu pour terminer le projet final. Le cours est gratuit, et les participants doivent s'attendre à y consacrer jusqu'à huit heures par semaine (lectures, discussions en ligne et travaux pouvant être faits en groupe). Il suffit d'avoir un ordinateur avec accès Internet pour pouvoir participer. La modératrice du cours sera Mme Marie-Andrée Lajoie, greffier à la retraite de la Chambre des communes du Canada.

Assemblée nationale du Sénégal
BP 86, Dakar - SENEGAL
Tél. : (221) 33 823 34 72 – Téléc. : (221) 33 823 94 02 – Courriel : mariejosephinediallo@yahoo.fr

Secrétariat de l'ASGPF
33, rue Saint Dominique, 75007 Paris
Tél. : 33 1 40 63 43 79 – Téléc. : 33 1 40 63 43 99 – Courriel : fribard@assemblee-nationale.fr

Je vous encourage à identifier dans les prochains jours les membres de votre personnel qui pourront participer à ce projet-pilote de formation. Ils peuvent dès maintenant s'inscrire en ligne en copiant le lien suivant dans leur engin de recherche :

<http://parliamentarystrengthening.org/french/index.html>

Nous aurons l'occasion après la fin du cours d'en évaluer le succès. Je vous remercie à l'avance de l'intérêt que vous y porterez.

Veillez agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marie Joséphine DIALLO

Assemblée nationale du Sénégal
BP 86, Dakar - SENEGAL
Tél. : (221) 33 823 34 72 – Téléc. : (221) 33 823 94 02 – Courriel : mariejosephinediallo@yahoo.fr

Secrétariat de l'ASGPF
33, rue Saint Dominique, 75007 Paris
Tél. : 33 1 40 63 43 79 – Téléc. : 33 1 40 63 43 99 – Courriel : fribard@assemblee-nationale.fr